AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-11-81882782

50

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication Périodique

EDITION DE LA STATION NORD, PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE
Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Siège de la Circonscription:
Cité Administrative - 59048 LILLE Cédex - Tél.: (20) 52.72.80 - (20) 52.12.21
Station d'Avertissements Agricoles de TILLOY-lès-MOFFLAINES :
B.P. 355 - 62026 ARRAS Cédex - Tél.: (21) 23.09.35

Abonnement Annuel: 85,00 F.
Régisseur de Recettes DDA du Pas-de-Calais
CCP: 5701.50 Lille

BULLETIN n° 247 du 12 novembre 1981

GRANDES CULTURES

ESCOURGEONS ET ORGES D'HIVER : JAUNISSE NANISANTE

Le vol de Rhopalosiphum padi est en nette régression ; par contre, les populations sur repousses de blé restent importantes (faibles sur repousses d'orge).

La situation en cultures est stationnaire avec une légère tendance à une augmentation des populations sur parcelles contaminées.

Dans la plupart des cas (sauf situations privilégiées signalées dans notre bulletin du 4 novembre) aucune intervention ne se justifie.

MAIS : SITUATION DE LA PYRALE EN FIN DE CAMPAGNE 1981

Cet automne, les agents de la Protection des Végétaux des postes d'AMIENS et LAON ont, avec la collaboration des Conseillers Agricoles et plusieurs établissements d'enseignement, établi une carte des infestations pyrale en Picardie à partir des nombreux contrôles effectués en particulier dans l'Oise (180 parcelles) et l'Aisne.

On note une importante progression du parasite.

Les zones les plus gravement touchées , environ une chenille (et) ou plus par plante sont le VEXIN, le PAYS DE THELLE (sauf la partie Nord Ouest : entre 0,5 et 1 chenille), le VALOIS, le Sud Est du PLATEAU PICARD (ST JUST EN CHAUSSEE, ESTREES ST DENIS), le SOISSONNAIS au Sud de l'Aisne et de la Vesle, la région de BRIE TARDENNOIS sauf le PLATEAU DE BRIE en secteur des limons froids (0,6 chenille par pied).

Toutes ces régions mériteront un traitement en 1982.

Sont moyennement touchés (0,5 à 1 chenille par plante) : le Nord Ouest du PAYS DE THELLE, le CLERMONTOIS, les VALLEES DE L'AISNE et de LA VESLE.

Toutes ces régions présentent de hauts risques pour 1982.

Sont contaminés (moins de 0,5 chenille/plante) tout le département de l'OISE, le SOISSONNAIS avec pour limite Nord l'Ailette, la Champagne (0,02 à 0,1 chenille) jusqu'à Sissonne.

Dans le Département de l'AISNE, la zone forestière de ST GOBAIN et les COLLINES de LAONNOIS semblent faire obstacle à la progression vers le Laonnois et le Marlois.

Est également contaminée depuis CETTE CAMPAGNE, le département de la SOMME, en particulier les cantons de MOREUIL, AILLY SUR NOYE, MONTDIDIER.

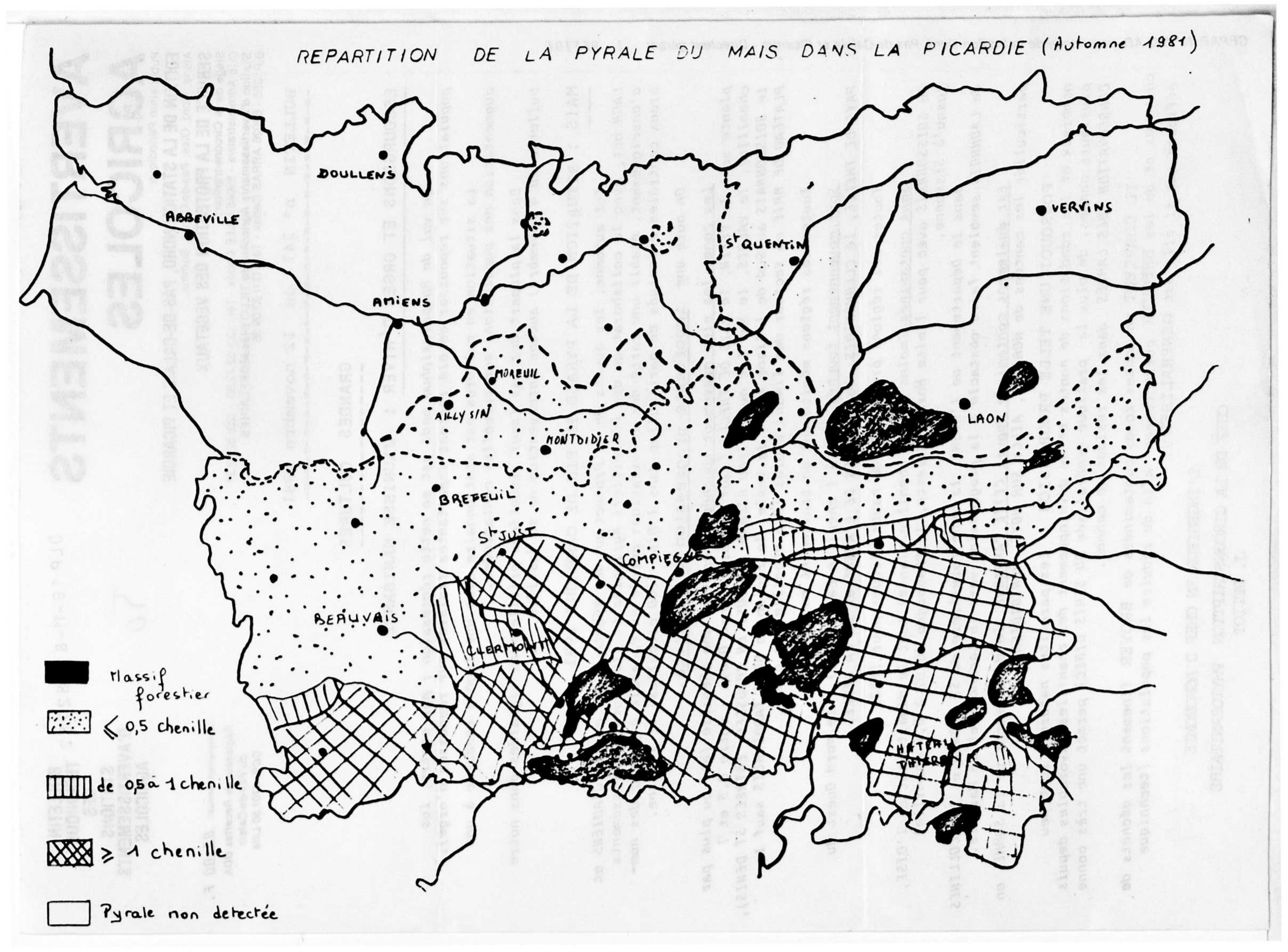
POURQUOI UNE TELLE PROGRESSION : *Les parasites naturels sont peu nombreux et les conditions de pontes et de développement des chenilles favorables depuis plusieurs années, de plus la pratique généralisée DU SEMIS DIRECT permet une très bonne CONSERVATION DES LARVES dans les résidus de cannes.*

IL CONVIENT *en toutes zones contaminées de* BROYER *finement les déchets de cultures et de les* ENFOUIR *correctement afin de réduire les populations (technique efficace que si elle est* GENERALISEE *).*

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
J. PETIOT

47

CPPAP. N° 533 AD - Imprimerie de la Station Nord, Pas-de-Calais et Picardie - Directeur gérant : J. PETIOT


REPARTITION DE LA PYRALE DU MAIS DANS LA PICARDIE (Automne 1981)
DOULLENS
ABBEVILLE
AMIENS
St QUENTIN
VERVINS
MOREUIL
AILLY S/N
MONTDIDIER
LAON
BRETEUIL
St JUST
COMPIEGNE
BEAUVAIS
CLERMONT
CHATEAU THIERRY
Massif forestier
≤ 0,5 chenille
de 0,5 à 1 chenille
≥ 1 chenille
Pyrale non detectée